

EUSKAL HERRIKO  
LABORANTZA GANBARA

# Diagnostic agricole de la commune de Baigorri



Mars 2022

**Euskal Herriko Laborantza Ganbara**

Zuentzat 64 220 Ainiza-Monjolose

Tel : 05 59 37 18 82 – [laborantza.ganbara@ehlgbai.org](mailto:laborantza.ganbara@ehlgbai.org) – [www.ehlgbai.org](http://www.ehlgbai.org)

## Sommaire

1. Introduction.....	3
1.1. Contexte.....	3
1.2. Objectifs.....	3
1.3. Méthodologie.....	3
2. L'évolution agricole des dernières décennies.....	4
3. La situation actuelle des fermes.....	5
3.1. Les fermes : les structures de l'activité agricole.....	5
3.2. L'emploi paysan.....	6
3.2.1. L'entraide.....	7
3.2.2. L'externalisation des travaux.....	7
3.2.3. La gestion du volume de travail et les perspectives.....	7
3.3. Les surfaces agricoles et les bâtiments.....	9
3.4. La diversification à l'échelle du territoire et de la ferme.....	13
4. Les dynamiques des systèmes et des productions.....	16
5. La production d'énergie renouvelable.....	18
6. La gestion des effluents.....	18
7. L'usage de la montagne.....	19
7.1. Les parcours et pâturages.....	19
7.2. La fougère.....	20
7.3. Les feux pastoraux.....	20
8. La dynamique d'installation et la transmission.....	22
9. Les espaces sous pression.....	25
9.1. Les fermes et terres sans suite.....	25
9.2. La montagne.....	25
9.3. Les terres sous pression de l'urbanisme.....	25
10. Le partage des terres et la diversification des productions.....	28
11. Synthèse du diagnostic.....	30

# 1. Introduction

## 1.1. Contexte

La commune de Baigorri souhaite asseoir sa réflexion sur l'agriculture et son évolution dans le territoire en se basant sur un diagnostic de la situation actuelle. Ce diagnostic permettra d'avoir une photographie actualisée des fermes de Baigorri, en particulier sur les questions de transmission, de disponibilité de terres pour de nouvelles installations ou de nouvelles productions à court ou moyen terme. En effet, la commune est sollicitée par des porteurs de projets qui souhaitent s'y installer, notamment en production maraîchère.

## 1.2. Objectifs

L'étude cherchera à établir un diagnostic précis de l'agriculture de Baigorri, ses forces et ses faiblesses, son potentiel, les attentes des paysans de la commune. Elle permettra aux élus de travailler à une stratégie pour valoriser les activités agricoles de la commune.

## 1.3. Méthodologie

Le travail de diagnostic s'est réalisé en deux temps. Dans un premier temps un groupe composé d'élus de la commune a listé toutes les personnes à enquêter. Sur la base de la liste fournie (annexe) EHLG a réalisé les entretiens entre Août et Décembre 2021. C'est Patxi Iriart technicien au sein de la structure qui est allé à la rencontre des paysans.

Dans un second temps les données issues des entretiens ont été traitées, analysées et synthétisées dans le présent rapport. Une base de données sous format SIG a également été réalisée. Les cartes produites sont issues de cette dernière.

La commune avait adressé une liste de 84 personnes dont 5 d'entre elles étaient des propriétaires non exploitants.

- 74 entretiens ont été réalisés dans les fermes
- 5 fermes n'ont pas donné suite à la sollicitation
- 3 des 5 propriétaires non exploitants ont été rencontrés

L'analyse des déclarations PAC a montré que de nombreuses fermes de communes voisines utilisent des terres à Baigorri. Ces paysans ayant le siège d'exploitation sur une autre commune n'ont pas été rencontrés dans le cadre de ce diagnostic.

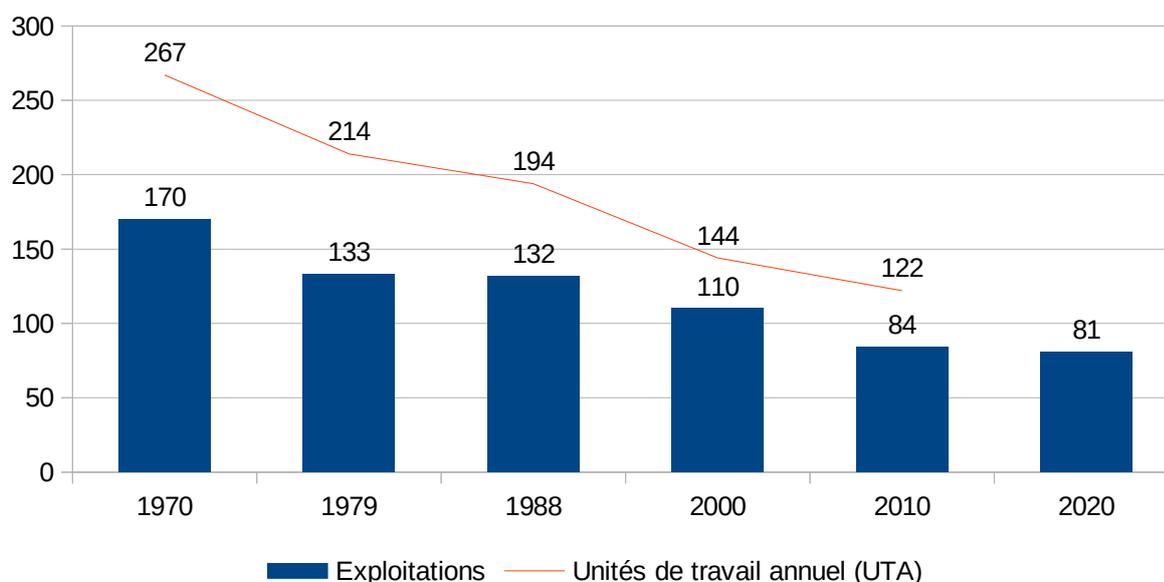
## 2. L'évolution agricole des dernières décennies

Les données présentées dans ce chapitre sont issues des recensements réalisés par le ministère de l'agriculture tous les dix ans depuis 1970. Quelques éléments de définition :

- Une exploitation agricole correspond à une unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et qui a une gestion courante indépendante.
- L'unité de travail annuel (UTA) est un équivalent temps complet du volume de travail fourni sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.
- Les données se rapportent aux exploitations ayant leur siège sur la zone considérée, à savoir la commune de Baigorri.

Au moment de la finalisation du rapport la seule donnée disponible concernant le millésime 2020 du recensement agricole est le nombre d'exploitations.

Evolution du nombre de fermes et de l'emploi paysan entre 1970 et 2020



Le nombre de fermes diminue ainsi que la main d'œuvre paysanne qui y est employée.

Il aurait été intéressant d'étudier l'évolution historique des fermes par type de production, l'évolution du cheptel communal et la dimension des troupeaux à l'échelle des fermes. La forte présence du secret statistique dans les données disponibles empêche toute analyse sur ces aspects.

Les quelques données accessibles permettent d'affirmer que les ovins lait sont la production principale depuis au moins 1988, avec la présence de 12 200 brebis la même année, 15 700 en 2000 et 14 700 en 2010.

Concernant les bovins allaitants, 85 fermes en ont en 1988 alors qu'ils sont présents dans 45 fermes en 2010. L'évolution est similaire pour les vaches laitières présentes dans 14 fermes en 1988 et au plus dans 3 fermes en 2010.

### 3. La situation actuelle des fermes

Le recensement agricole renseigne la présence de 81 exploitations ayant leur siège à Baigorri.

Le diagnostic communal identifie 79 fermes sur le territoire en 2021, dont toutes sauf une ont leur siège d'exploitation dans la commune. Le diagnostic n'a pas pu recenser les informations concernant 5 fermes qui n'ont pas donné suite à la sollicitation. En plus des fermes ayant le siège d'exploitation sur la commune des fermes de communes voisines utilisent des terres à Baigorri. La PAC de 2019 recense 107 fermes utilisant des terres à Baigorri.

Les chiffres présentés dans les chapitres suivants sont issus de cet échantillon de 74 fermes enquêtées, sauf mention contraire spécifiée.

#### 3.1. Les fermes : les structures de l'activité agricole

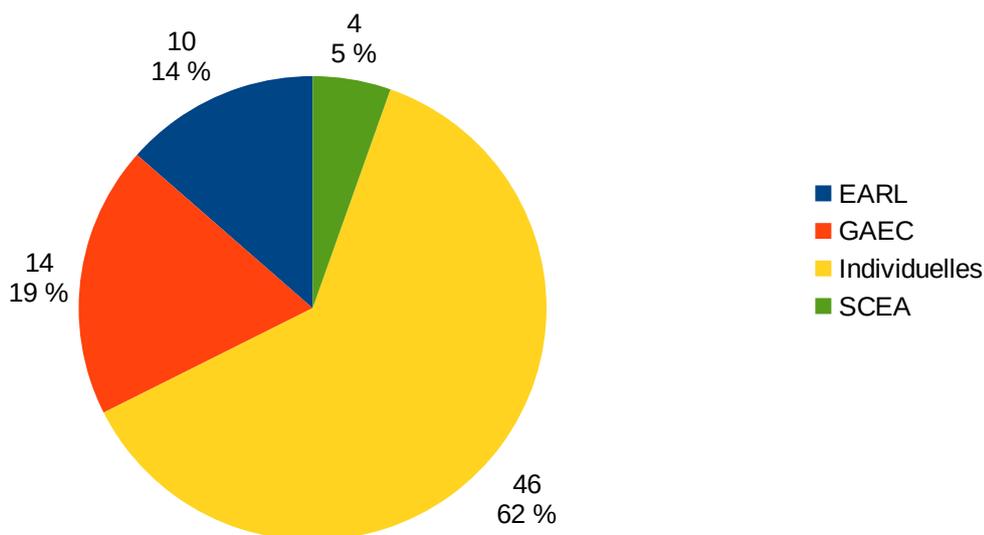
##### Des fermes en activité, certaines aux mains de retraités

Nous définissons une ferme comme active si elle a une activité de production pour la vente. La grande majorité des structures recensées sont actives. Deux fermes n'ont pas de production pour la vente, elles sont menées par des paysans à la retraite ayant gardé 3 ha de subsistance. Deux autres retraités maintiennent une activité pour la vente sur leurs parcelles de subsistance. 5 autres fermes en activité sont des « prêtes noms », à savoir que la structure est juridiquement au nom de la femme ou d'un enfant mais que c'est la personne retraitée qui maintient l'activité.

##### Des fermes individuelles et des sociétés familiales

Les fermes sont majoritairement individuelles. Les sociétés sont des sociétés familiales.

Les fermes selon le statut juridique de la structure



## 3.2. L'emploi paysan

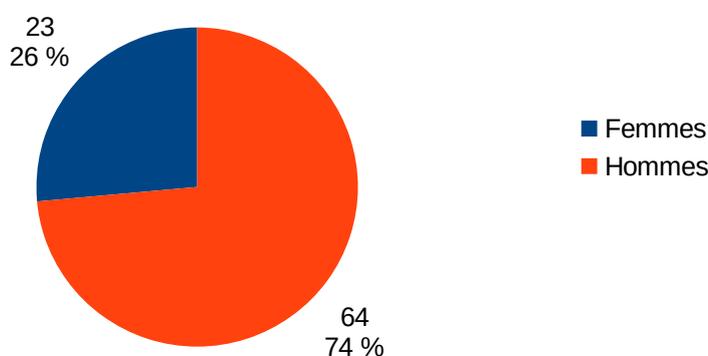
### Une activité pourvoyeuse de main d'œuvre mais pas toujours rémunérée

141 personnes participent aux travaux de la ferme sans compter la main d'œuvre spécifique aux vendanges.

Concernant l'emploi rémunéré, les chefs d'exploitation et conjoints collaborateurs représentent 87 ETP et l'emploi salarié 16 ETP (hors vendanges). L'activité familiale sans rémunération est relativement importante, il concerne 24 ETP. Il s'agit souvent des générations précédentes qui sont à la retraite et participant plus ou moins activement aux travaux de la ferme. Ceci permet de faire face au volume important de travail sans que cela suppose une charge économique pour la structure.

### Un métier majoritairement masculin

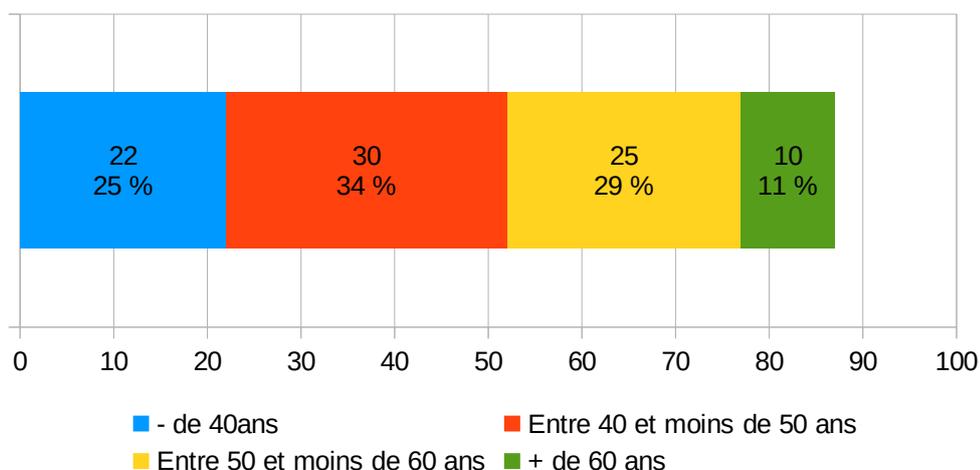
Les chefs d'exploitation selon le genre



Le graphique prend en compte les 3 retraités en activité mais pas les deux sans production.

### Des jeunes et des moins jeunes

Les chefs d'exploitation par tranche d'âge



Le graphique prend en compte les 3 retraités en activité mais pas les deux sans production.

### **3.2.1.L'entraide**

L'entraide ou le partage de travaux entre voisins est pratiquée par la grande majorité des fermes. Les tâches concernées sont : les vendanges, travaux de fenaison, la tonte des brebis, sortir les fumier ou vider les fosses, le feu pastoral, les enclosures de parcelles.

L'entraide tend cependant à disparaître selon les témoignages. Elle est en effet peu ou de moins en moins pratiquée. La diminution de certaines tâches comme l'arrêt de l'ensilage, la mécanisation et le niveau d'équipement individuel suffisant comme la diminution de main d'œuvre disponible en sont autant de raisons. Nombreux sont ceux qui regrettent le recul de ces moments de travail et de partage qui ont une dimension sociale et culturelle importante.

Une inquiétude particulière touche le secteur de la viticulture. Les travaux de vendange sont historiquement réalisés en faisant appel au voisinage, dans le cadre du bénévolat ou sans qu'il y ait de contrepartie officielle. Ces pratiques qui échappent aux logiques modernes du travail et de son cadre réglementaire sont mis à mal par les contrôles de l'administration de plus en plus insistants lors des dernières années.

### **3.2.2.L'externalisation des travaux**

Malgré le niveau d'équipement relativement important des fermes, une partie des travaux est externalisée aux Entreprises de Travaux Agricoles (ETA), notamment une entreprise de Baigorri fréquemment citée. Généralement pour sortir et épandre les effluents d'élevage, rumballer et enrubanner les fourrages, passer le gyrobroyeur dans les prairies, préparer les sols, refaire les prairies et passer l'épaveuse.

Il s'agit de tâches qui demandent un matériel spécifique en général. Pour certains c'est un choix délibéré d'externaliser les tâches mécaniques plutôt que d'investir et réaliser le travail en propre. La copropriété de matériel entre fermes voisines est également existante.

La CUMA de Baigorri est liée à l'activité viticole. Ceux qui en font partie déclarent être satisfaits. Les témoignages rappellent qu'il y avait une CUMA pour les activités liées à l'élevage à l'époque. Une vingtaine de paysans précisent que ce pourrait être intéressant de recréer une dynamique autour d'une CUMA. Tous n'ont pas d'idée précise sur le matériel à acheter, certains conditionnent la réussite à l'embauche d'un chauffeur. Beaucoup ne voient pas l'intérêt d'une CUMA car ils sont satisfaits par les prestations de l'ETA, même si certains sont conscients que le besoin sera là si l'entreprise arrête ses activités.

### **3.2.3.La gestion du volume de travail et les perspectives**

Chaque ferme étant spécifique les besoins et les réflexions sur la gestion du volume de travail dans l'avenir varient. Certaines tendances ressortent cependant :

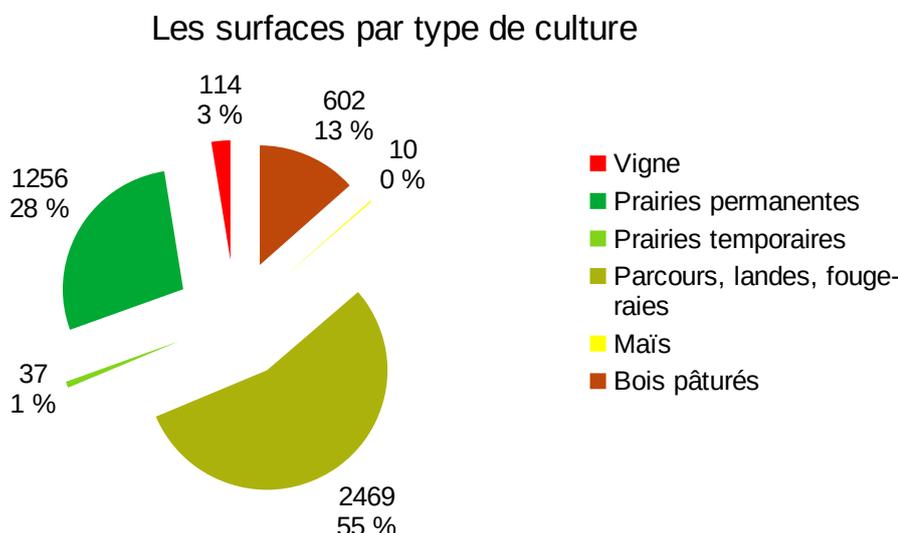
- En viticulture l'orientation générale prise par de plus en plus de producteurs vers moins de chimique induit des besoins plus importants en main d'œuvre.
- Nombre de paysans en fin de carrière et sans suite comme certains double actifs font le choix de ne pas traire le troupeau tout en diminuant le nombre de têtes. L'objectif est de diminuer le volume de travail qu'implique une orientation laitière.

- Des jeunes double actifs fortement aidés par la main d'œuvre familiale envisagent de laisser le travail à l'extérieur quand le besoin se fera ressentir.
- Dans les élevages où la main d'œuvre familiale non rémunérée est importante il y a une inquiétude sur la capacité à faire face au volume de travail quand les parents ne pourront plus participer. Ceci aura des conséquences sur le système d'exploitation. L'abandon de l'atelier le moins rentable (bovins viande) est évoqué. La stratégie de la double activité couplée à une simplification du système est une autre orientation envisagée.
- La mutualisation de salariés ou le service de remplacement sont évoqués comme une piste pour faire face au volume de travail. Très peu de fermes y ont cependant recours, plutôt en viticulture quand c'est le cas. Les principales difficultés évoquées sont le fait que tous ont des besoins au même moment, qu'il est difficile de planifier, de trouver une personne qui convienne et la difficulté (l'impossibilité) économique pour la structure de supporter des coûts d'embauche. Quelques paysans soulignent qu'il faut une réflexion collective sur la mutualisation des salariés et le service de remplacement.

### 3.3. Les surfaces agricoles et les bâtiments

Sur la base des déclarations PAC de 2019 actualisés et complétés lors des entretiens, les surfaces agricoles de Baigorri s'élèvent à presque 4500 ha. A noter que les surfaces pastorales, bois pâturés compris représentent un peu plus des deux tiers des surfaces à usage agricole.

#### De l'herbe et de la vigne



La grande majorité des surfaces est orientée aux activités d'élevage. L'herbe est la ressource principale que ce soit pour la pâture ou production de foins. Le maïs ensilage est produit sur certaines parcelles. Selon les témoignages l'emprise de cette dernière a fortement diminué sur les dernières années suite à l'évolution du cahier des charges de l'AOP Ossau Iraty interdisant l'alimentation du troupeau avec des fermentés en période de lactation. Pour la même raison il est probable que les prairies déclarées temporaires deviennent permanentes dans les prochaines années.

La vigne représente la seconde production en termes de surfaces avec 114 ha. Une plantation de petits fruits rouges de 2000 m<sup>2</sup> en complément de la vigne est présent chez un vinificateur.

#### Des fermes avec des surfaces limitées

En moyenne les élevages (hors retraités) ont une SAU de 35 ha, avec 19 ha de prairies.

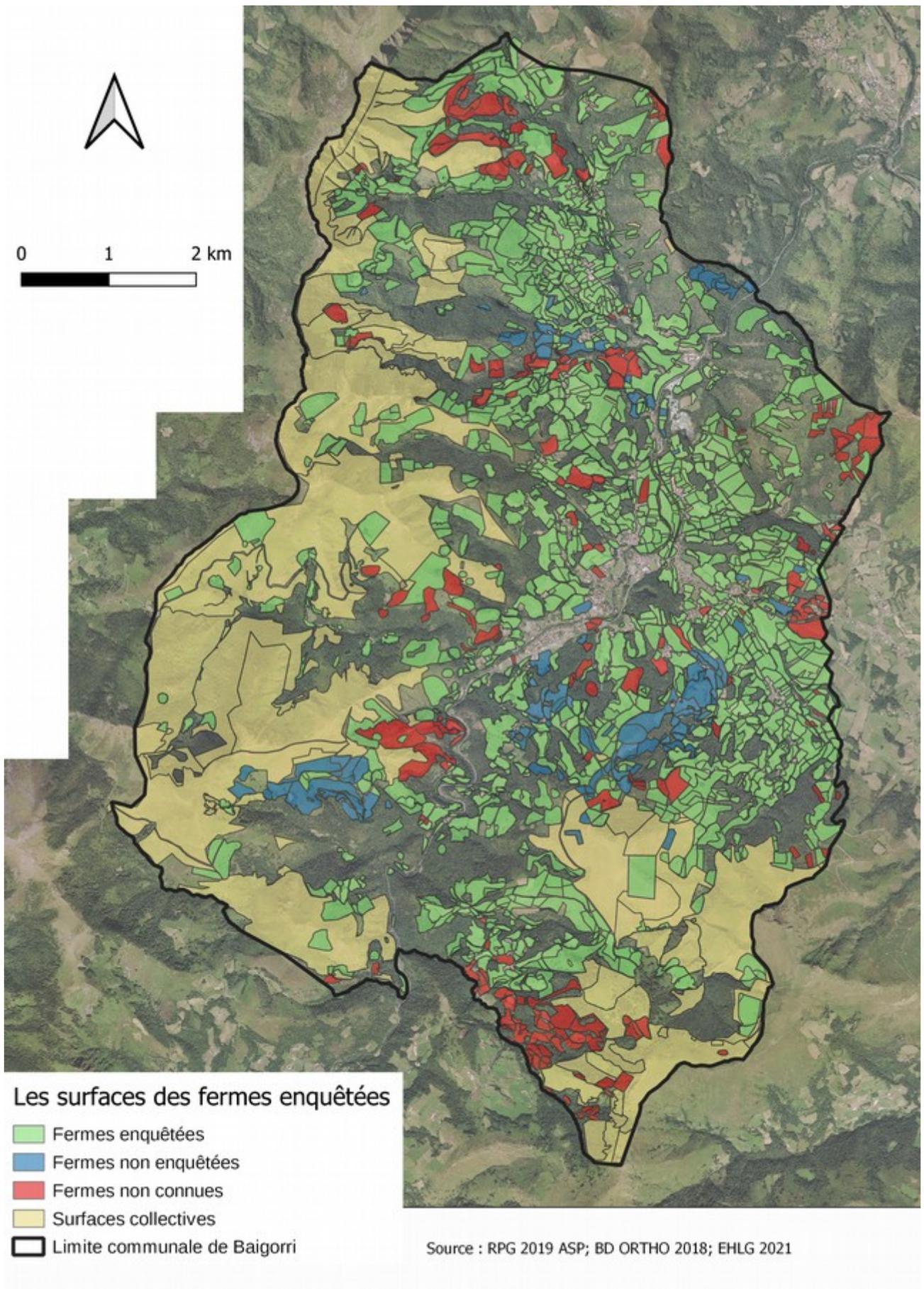
Les viticulteurs ont en moyenne 5 ha de vigne.

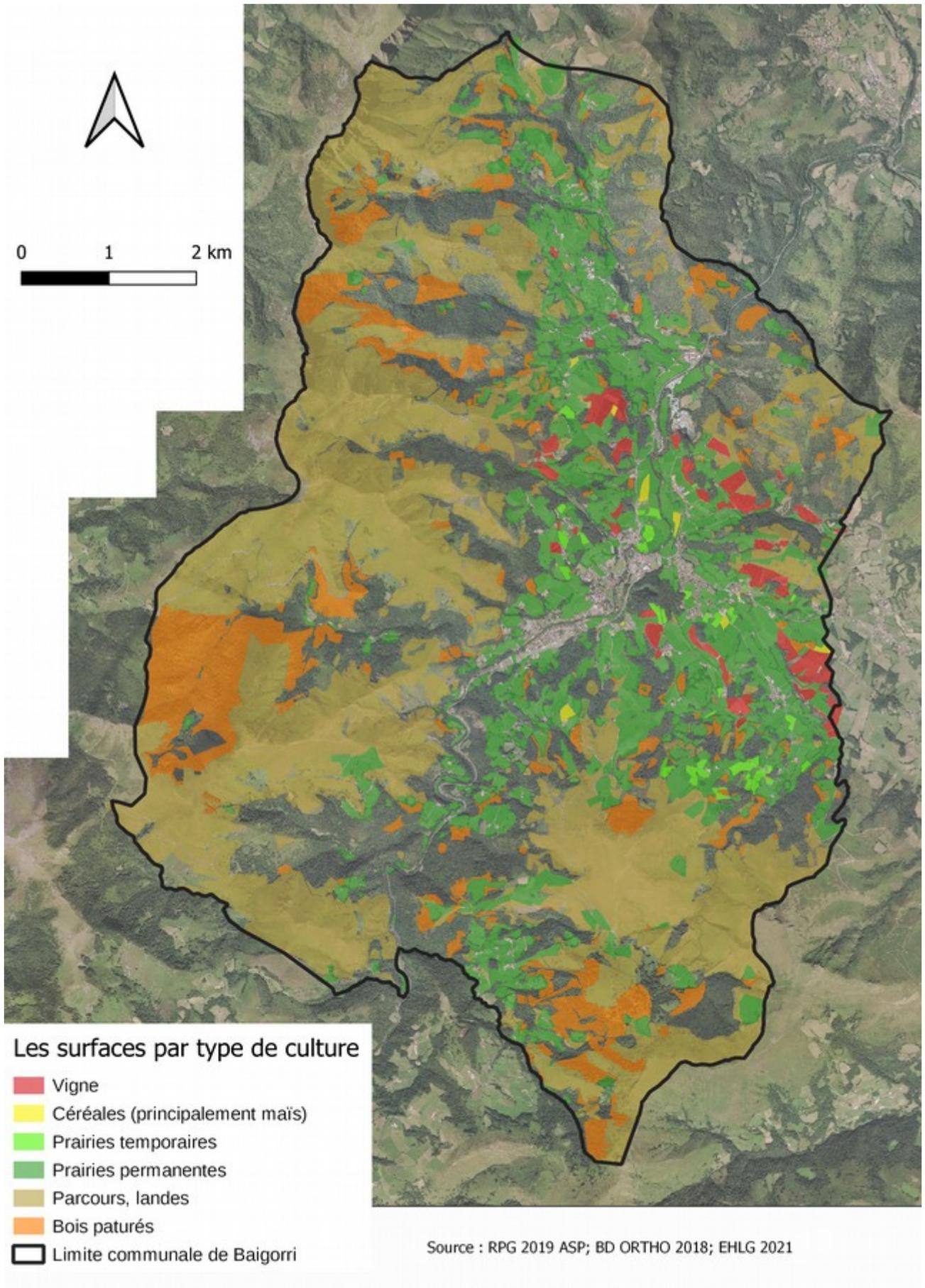
#### La propriété comme sécurité foncière

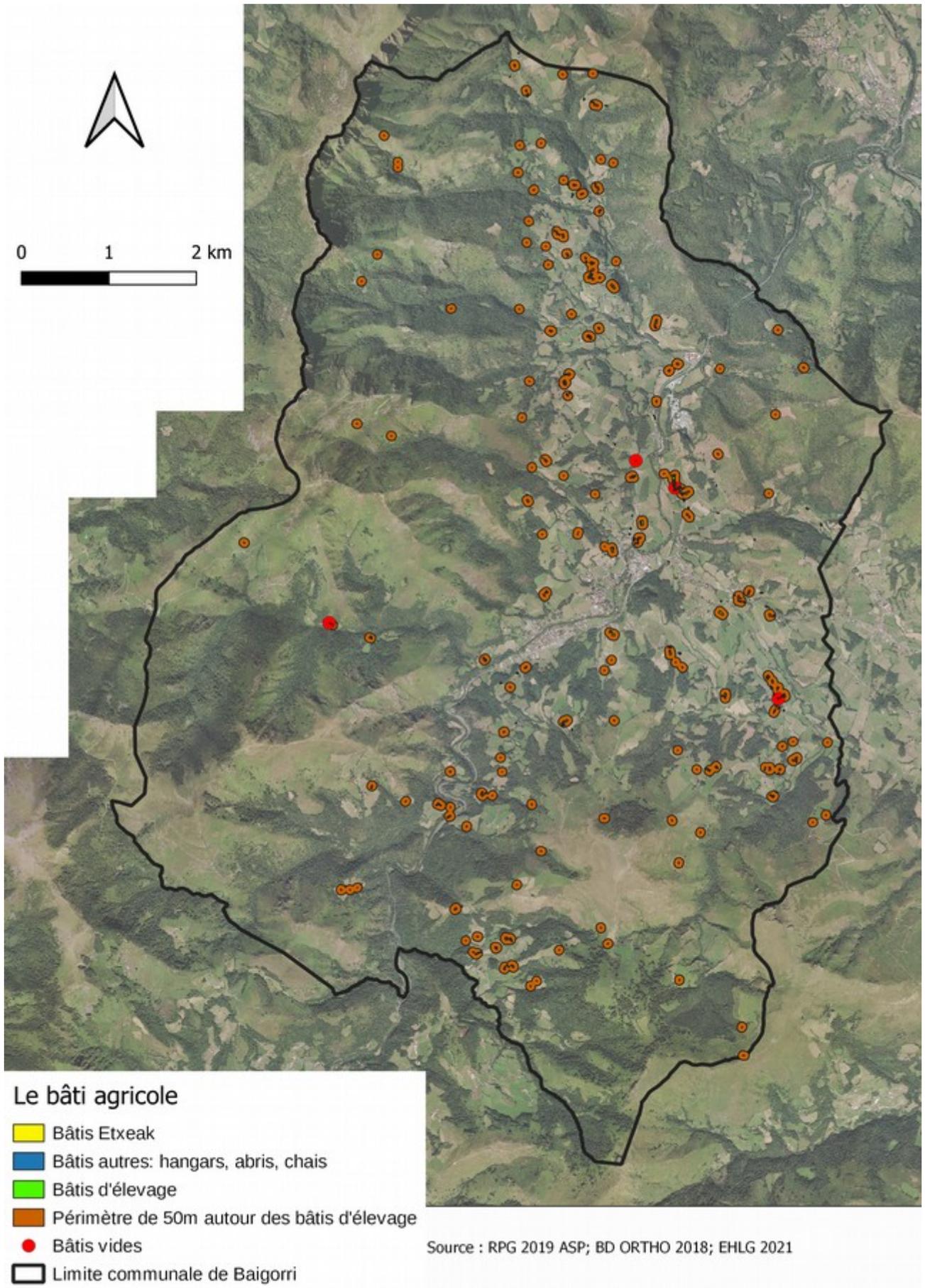
85 % des paysans utilisent toutes leurs terres en faire valoir direct. Neuf paysan sur dix ont une stabilité foncière par la propriété directe ou le fermage de plus de 90 % des terres exploités.

#### Peu de bâti vide chez les paysans

Les bâtiments agricoles ont été recensés. 4 fermes ont déclaré avoir des bâtiments vides, sans fonction à ce jour : 1 ancien gîte sans projet à ce jour ; 2 maisons vides à réformer pour leur propre usage à moyen long terme et 1 logement à réformer pour location à l'année.





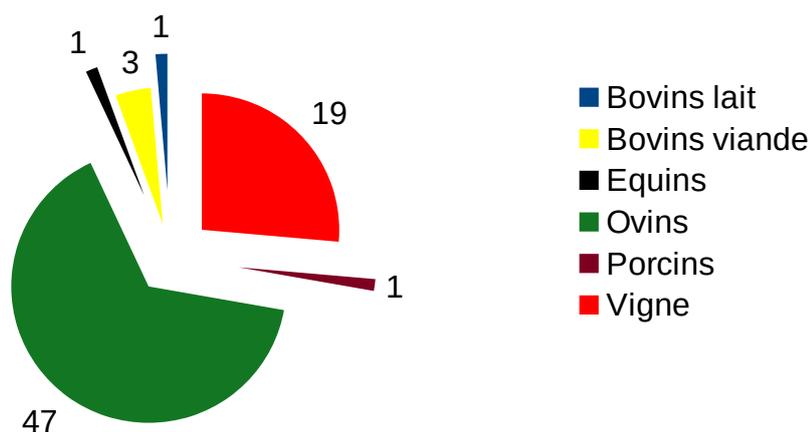


### 3.4. La diversification à l'échelle du territoire et de la ferme

#### Un territoire d'élevage et de viticulture

Sans surprise la plupart des exploitations sont des élevages. Les ovins sont la production dominante dans plus de la moitié des fermes (47). La vigne est la production principale pour 19 fermes, et deux fermes supplémentaires l'ont comme production complémentaire. Une ferme ne contient que des chevaux, il s'agit d'une activité de loisir pour celui qui la pratique car il n'en vit pas, même si elle est source de revenus par la vente des poulains.

Les fermes selon la production dominante

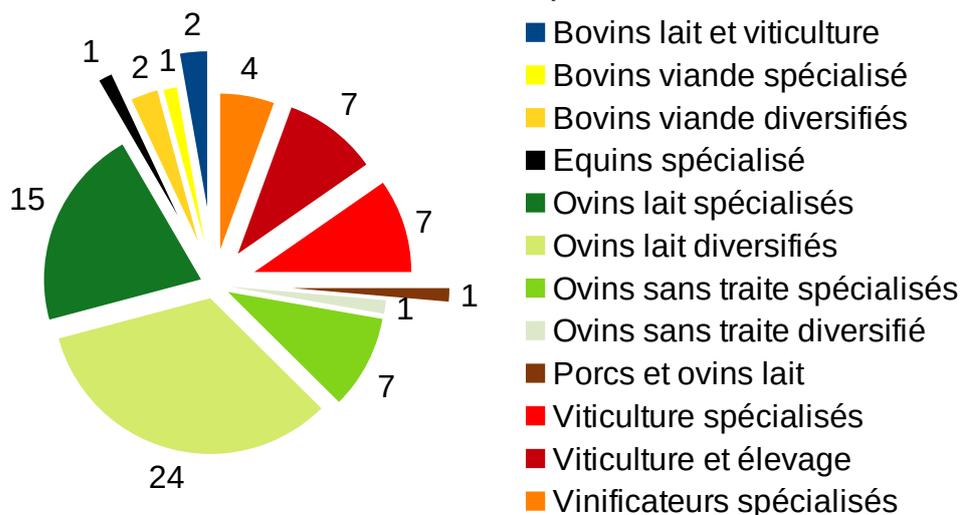


*Les deux fermes sans production ne sont pas représentées dans le graphique précédent.*

#### Des systèmes spécialisés ou diversifiés

En fonction des ressources mobilisables les fermes adoptent des stratégies de spécialisation ou de diversification. Ainsi, nous avons rencontré des systèmes spécialisés, ayant une seule production sur la ferme et des systèmes plus diversifiés ayant développé plusieurs productions.

Les fermes selon les productions



*Les deux fermes sans production ne sont pas représentées dans le graphique précédent.*

### ***Les ovins lait***

Les troupeaux d'ovins à la traite sont présents dans 41 fermes pour un cheptel de 11 600 mères. Le troupeau moyen est de 280 mères, il atteint un maximum de 500 mères sur la commune. On retrouve différents types de troupeaux :

- 37 troupeaux de Têtes rousses, dont 6 associés à un plus petit troupeau de Têtes noires
- 2 troupeaux de Têtes noires
- 2 troupeaux de Lacaunes, dont un à aussi des Têtes rousses

Il y a 15 fermes spécialisées mais en général les troupeaux ovins sont associés avec des bovins viandes. S'est le cas d'une ferme sur deux, ce qui représente un cheptel de 327 vaches. De la même manière deux fermes ont un atelier complémentaire de Porcs Basques avec les brebis et une autre à des abeilles. Une dernière a un troupeau de chèvres qui ne sont pas traites.

#### AOP Ossau Iraty pour valoriser le lait

80 % des fermes sont dans l'AOP Ossau Iraty. Concernant les 7 fermes qui ne s'inscrivent pas dans l'AOP : 4 pour le motif des aliments achetés non conformes au cahier des charges ; 2 pour la race des brebis et 1 fromager dont la forme du produit n'est pas conforme. Ce dernier est le seul en AB concernant cette production.

Seulement 4 fermes déclarent valoriser les agneaux sous IGP agneau des Pyrénées.

#### Les fromagers

Il y a 5 fromagers sur la commune. 4 sont en AOP. Ils valorisent une grande partie du produit en vente directe, de la maison ou dans les marchés.

### ***Les ovins pour la viande***

Les troupeaux d'ovins pour la viande sont présents dans 13 fermes pour un cheptel de 1 850 mères. Le troupeau moyen est de 140 mères. :

- 11 troupeaux sont de race laitière, 9 Têtes rousses et 2 troupeaux de Têtes noires
- 2 troupeaux sont de race à viande : des Berrichons et des Tarasconnaises

Les troupeaux d'ovins de race laitières qui ne sont plus traites concernent majoritairement les paysans à la retraite et les fermes « prête noms » ou sont en complément d'une production principale comme la vigne. L'arrêt de la traite permet une diminution du volume de travail à effectuer. L'évolution s'opère souvent dans les transmissions, dans un contexte de diminution de main d'œuvre familiale disponible dans les fermes.

#### Un produit peu valorisé

Il n'y a pas de valorisation du produit que ce soit par les signes officiels ou le développement de la transformation ou de la vente directe.

### ***Les bovins lait***

Les bovins lait sont présents dans 2 fermes pour un cheptel de 39 mères. On retrouve majoritairement des Montbéliardes et des Brunes des Alpes avec quelques têtes de Prim'Holstein. Dans les deux fermes la production est associée à la vigne, pour l'un cela représente le premier atelier et pour l'autre le second, car la vigne rapporte plus en terme économique.

Une des deux fermes est labellisée HVE. Le second concerne un changement de système dans le cadre d'une transmission avec le développement de la transformation sous IGP tomme des pyrénéennes.

### ***Les bovins pour la viande***

Les bovins viande sont présents dans 28 fermes pour un cheptel de 520 mères. Le troupeau moyen est de 19 mères. Il s'agit quasi exclusivement de la race Blonde d'Aquitaine. C'est généralement le second atelier de la ferme, associé à des ovins ou à la vigne. Les bovins viande sont la production principale dans deux fermes « prête nom » et avec des porcs chez un paysan double actif.

### ***Les viticulteurs et les viticulteurs vinificateurs***

15 viticulteurs livrent le raisin dont la moitié est spécialisée. L'autre moitié a des vaches ou des ovins en complément.

4 fermes sont viticulteurs vinificateurs et une ferme est en cours de construction du chai pour vinifier. Un des vinificateurs a planté des petits fruits sur 2000 m<sup>2</sup> pour diversifier ses productions.

#### **La valorisation de la vigne par l'AOP Irouleguy et montée de l'AB**

Toutes les fermes s'inscrivent dans la démarche de l'AOP Irouleguy. Près de la moitié des vignes sont en AB ou en conversion.

### ***Les porcins***

Le porc est plutôt développé comme atelier complémentaire et source de diversification, il est présent dans 4 fermes. C'est le cas de deux fermes avec des porcs blancs pour une douzaine d'unités transformés annuellement. Un éleveur livreur de lait a également un atelier de 40 porcs basques à l'engraissement. Il transforme et valorise sa production sous appellation AOP Kintoa.

Une ferme en élevage associe des porcs et des ovins lait. Dans ce cas spécifique la production valorisée sous la marque Porcs Manex est l'atelier principal. La filière a développé ses outils de transformation et de commercialisation.

## 4. Les dynamiques des systèmes et des productions

Dans l'historique récent des paysans nous distinguons des évolutions marquantes :

- Une augmentation des surfaces par ferme, généralement par récupération des terres du voisinage, exceptionnellement par des opérations de défrichement. La contrepartie de l'augmentation des surfaces par ferme est la diminution du nombre de fermes, car le phénomène du défrichement reste anecdotique sur la période.

L'augmentation de surfaces s'accompagne par un retrait des troupeaux de la montagne dans certains cas. Le facteur main d'œuvre et la recherche de la productivité laitière explique aussi la modification de l'usage de la montagne.

La recherche de prairies supplémentaires, notamment pour accroître l'autonomie fourragère des troupeaux est un sujet assez récurrent, qui ne présage pas une diminution de la pression foncière dans les prochaines années. Certains précisent que la main d'œuvre disponible sera désormais le facteur limitant pour l'agrandissement des fermes.

- Évolutions des productions et systèmes :
  - Le recul des bovins lait : elles disparaissent de 5 fermes, au bénéfice des blondes ou des brebis laitières.

Une ferme s'oriente depuis peu vers la transformation du lait. Cette évolution s'inscrit dans la recherche d'une meilleure valorisation du produit du lait de vache, dans un contexte économique particulièrement dégradé concernant le secteur de la vente en filière longue.

- Le recul des bovins viande : le troupeau de vaches est supprimé dans 15 fermes souvent accompagné par l'augmentation du troupeau ovins lait. La conséquence est une décapitalisation du troupeau bovin.

Le prix de vente de la viande et les tendances haussières des prix intrants et particulièrement des céréales à pour conséquence une préoccupation des éleveurs sur la pérennité des bovins dans les fermes.

La meilleure valorisation de la viande passera peut être par des filières comme Herriko Haragia comme le précise un paysan qui a intégré cette démarche.

- L'augmentation du nombre de brebis concerne les deux tiers des fermes avec les ovins lait. En parallèle l'augmentation de la productivité par animal est aussi une tendance générale.

Quelques fermes s'orientent plutôt vers la transformation fromagère. 3 des 5 transformateurs ont mis en place cette diversification dans les 20 dernières années.

La diminution du troupeau concerne les double actifs, retraités et autres « prêtes noms », plus exceptionnellement une ferme qui prend une orientation moins intensive et s'inscrit dans l'AOP.

La gestion de la laine est un problème particulièrement signalé. Elle était récoltée jusqu'à récemment et elle est désormais brûlée dans les fermes. Les éleveurs souhaitent une réflexion collective sur le devenir de ce « déchet ».

- L'arrêt de la traite des brebis se produit dans les 11 fermes qui conduisent le troupeau de race laitière pour une destination viande. Les fermes concernées sont menées par des paysans à la retraite, des « prête noms » et des doubles actifs. Dans quelques cas ce sont des fermes qui se spécialisent d'avantage dans la vigne.
- Concernant la vigne des nouvelles parcelles sont plantées. La forte progression de l'agriculture biologique est assez récente, tout comme celle de la vinification à la ferme. Les dix dernières années sont marquées par l'arrivée d'une nouvelle génération de paysans à l'origine de ces nouvelles orientations.

Certains jeunes récemment installés et des porteurs de projets sont à la recherche de terres pour planter de la vigne.

- La diversification des productions au sein des fermes comme les activités de transformation (brebis, vache lait et viande, vin, porcs) ou la mise en place de nouveaux ateliers (petits fruits, abeilles, porcs) est une tendance à souligner, même si elle ne concerne pas toutes les fermes.

## 5. La production d'énergie renouvelable

### Le photovoltaïque

7 fermes ont des panneaux photovoltaïques, tantôt sur les bâtiments d'élevage tantôt sur la maison.

Des études sont en cours dans 2 fermes pour l'opportunité de la mise en place de panneaux sur les bâtiments agricoles. Un nombre important de fermes précisent qu'ils seraient intéressés mais qu'ils ne sont pas dans une démarche active de mise en œuvre du projet.

### Les arbres pour le bois de chauffe familial

La quasi totalité des fermes utilisent le bois pour chauffer la maison. Il s'agit en général des arbres tombés dans ou autour du parcellaire, rarement dans les forêts. Une ferme a donné autorisation à la SCIC Sugarai d'exploiter le bois de la ferme.

De manière générale les bois ne sont pas exploités pour des raisons d'inaccessibilité et de fortes pentes non mécanisables. Conscients d'une ressource sous-valorisée, souvent par manque de temps, certains paysans ont entrepris des démarches auprès de professionnels mais aucune n'a débouchée sur une exploitation pour les raisons d'accès et de pente rendant la forêt inexploitable dans le contexte économique actuel.

## 6. La gestion des effluents

Le volume d'effluents d'élevage à gérer est une problématique dans 16 fermes :

- 2 fermes épandent tout sans réellement respecter les distances aux cours d'eau et aux habitations, sans quoi ils n'auraient pas suffisamment de superficie.
- 4 épandent un volume trop important sur les surfaces d'un point de vue agronomique. Un d'entre eux déclare épandre du lisier dans les landes et forêts.
- 10 épandent chez un voisin car n'ont pas suffisamment de surface en propre.

6 élevages donnent ou vendent une partie des effluents aux vigneron pour fertiliser la vigne, il s'agit de fumier en général mais certains épandent du lisier lorsque les pieds sont sans feuillage.

12 éleveurs sont ouverts à une discussion pour fournir les vigneron. A noter cependant que la grande majorité du volume concerné est du lisier.

## **7. L'usage de la montagne**

Nous avons identifié trois pratiques agricoles sur les espaces de montagne : le pâturage par les troupeaux, la fauche et récolte de fougère et les feux pastoraux. La plus large étendue des espaces de montagne est gérée de manière collective au sein du Syndicat de la vallée de Baigorri mais certains espaces entre les terres du bas et les hauteurs font partie de la propriété privée des paysans.

### **7.1. Les parcours et pâturages**

Sur les 62 éleveurs enquêtés 45 fermes pratiquent la transhumance estivale. Cela concerne 43 troupeaux d'ovins, 13 de bovins, 1 troupeau caprin et 2 d'équins.

#### **Dans la montagne de Baigorri et au delà**

Le pâturage est réalisé dans les surfaces collectives de la vallée mais également dans les landes privées qui souvent sont l'espace intermédiaire entre les bas et les hauts. Dans l'emprise de la commune de Baigorri les hauteurs pâturés sont : Iparla, Tutulia, Harrieta, Buztanzelai, Izpegi, Elorrieta à l'ouest de la commune ; Oilarandoi, Aharza, Munoa, Urdantzia, au sud est ; Jara à l'est et Larla sur la partie nord. Certains éleveurs vont transhumer sur des montagnes de plus haute altitude comme Sorogain d'Urepele, Irati ou bien dans des montagnes des Hautes Pyrénées.

#### **Les ovins après tarissement**

Les animaux qui transhument sont généralement les ovins, quelques bovins et les équins. Les durées de transhumance sont variables, elles s'étalent de début mai jusqu'à fin octobre-début novembre pour les ovins. Si les agnelles et les improductifs restent sur des périodes de 6 mois le plus gros du troupeau transhume plutôt deux à trois mois entre juillet et septembre après arrêt de la traite. En fonction de la proximité de la montagne certains éleveurs envoient les troupeaux après la traite du matin et les redescendent pour la traite du soir.

Les bovins peuvent séjourner sur des périodes plus longues de 6 à 8 mois dès le mois de mai. Les équins restent toute l'année en montagne avec éventuellement un séjour de 1 à 2 mois en bas en période hivernale.

#### **Les perspectives d'utilisation de la montagne**

Les éleveurs continuent à pratiquer la transhumance parce que c'est une ressource alimentaire mobilisable à proximité et disponible à moindre coût. Elle permet de valoriser une ressource alimentaire qui ne pourrait être utilisée d'une autre manière tout en diminuant la pression sur les prairies de fauche qui permettront de constituer des stocks et d'augmenter l'autonomie alimentaire du troupeau.

Un nombre important d'éleveurs souligne la faible qualité de la ressource pastorale offerte par les basses montagnes de la commune. Les estives des montagnes de plus hautes altitudes que ce soit celles de la vallée ou ailleurs présentent un potentiel et une qualité supérieure pour les troupeaux au dire des éleveurs.

Les paysans d'un certain âge témoignent de la diminution du nombre de troupeaux et de têtes sur les montagnes, principalement coté Iparla-Izpegi et Larla. La faible qualité de la montagne est peut

être une explication de son abandon mais les raisons sont aussi dans l'évolution des systèmes ovins lait. La sélection génétique du troupeau s'est faite au bénéfice de la productivité laitière et au détriment de la rusticité du troupeau moins apte à valoriser des milieux plus difficiles. Pour faire du lait la montagne est plus une contrainte qu'un atout, un facteur limitant. Dans un contexte économique d'érosion continu de la marge par litre de lait vendu le paysan qui tire le revenu de son activité est incité à revoir la place de la montagne dans son système, parfois à l'exclure définitivement.

L'usage de la montagne permet de bénéficier de subventions de la PAC qui ont bien souvent une importance capitale dans l'équilibre économique des fermes en élevage, sans quoi elles seraient largement déficitaires. Les sommes relativement importantes d'aides versées permettent in fine de dégager un revenu et couvrent une partie des charges d'exploitation. Le mécanisme de répartition des aides qui rétribue en fonction du nombre d'animaux et des périodes de transhumance aboutit à la situation actuelle où les éleveurs déclarent transhumer avec plus de bêtes et sur des périodes plus longues que ce qu'ils font réellement.

Si la tendance à la diminution du nombre de fermes qui a pour conséquence l'augmentation de surfaces productives plus importantes pour celles qui restent se poursuit, il est possible que des éleveurs se retirent encore de la montagne en plus de ceux qui arrêtent pour départ à la retraite.

## **7.2. La fougère**

22 fermes continuent à faucher et récolter la fougère pour l'utiliser comme litière des animaux. En général la fougère récoltée n'est pas suffisante et les éleveurs achètent de la paille. Les fougères sont dans les parcelles privées des exploitations, mais il est de coutume que les paysans s'entendent pour exploiter la fougère du voisin.

## **7.3. Les feux pastoraux**

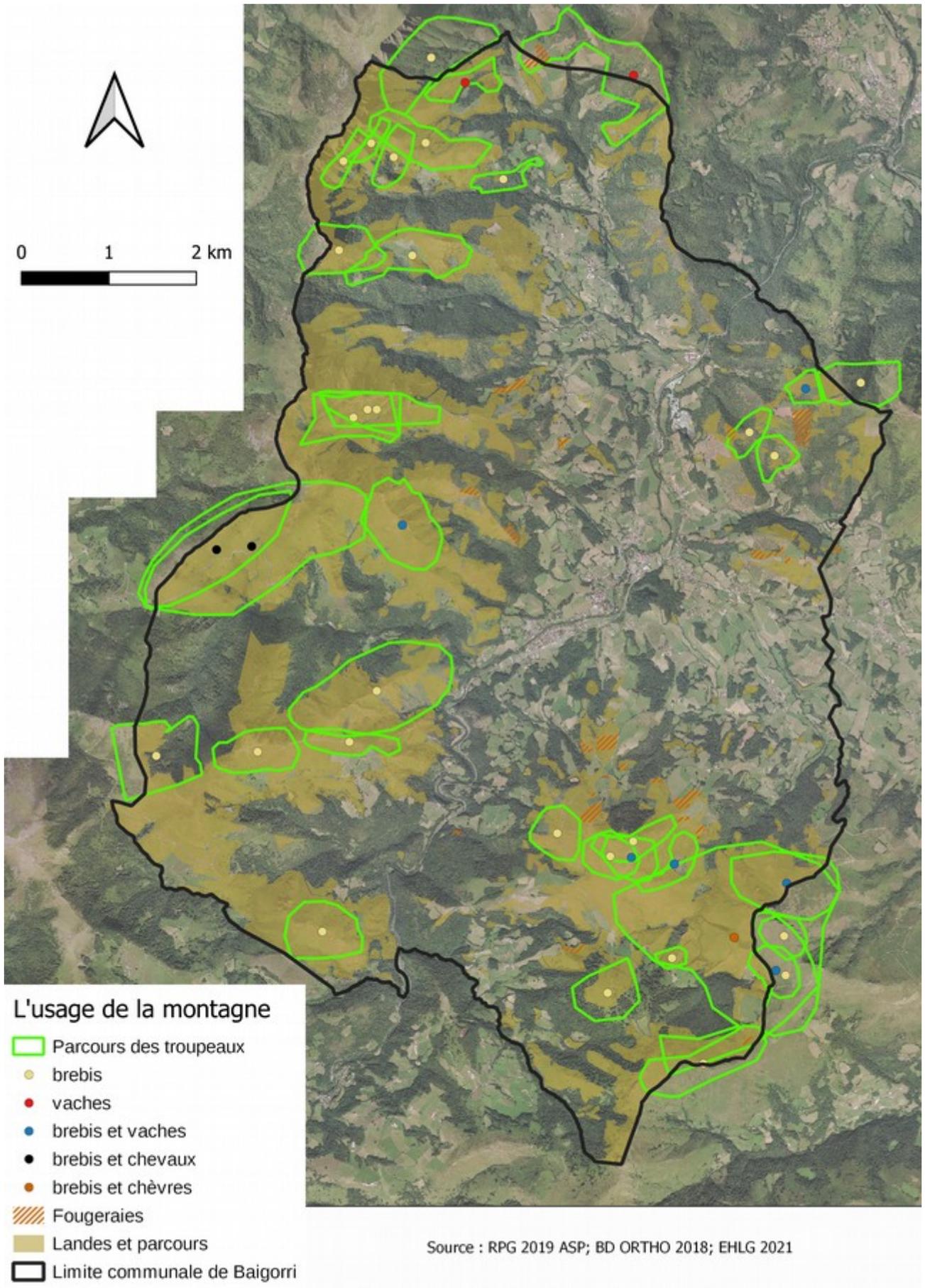
L'usage du feu pour l'entretien des landes, fougères ou autres parcours est une pratique pastorale très ancienne. La fonction principale des feux est le maintien du potentiel fourrager pour la pâture des troupeaux, sans laisser la broussaille puis la forêt prendre le pas.

L'objectif est donc de préserver le potentiel de production de la ressource gérée par la ferme, ce qui explique que certains sites soient brûlés même si les animaux ne pâturent plus. De plus une des conditions de la PAC pour bénéficier des subventions surfaciques est de disposer de milieux ouverts, ce qui incite les paysans à brûler toutes les zones pastorales.

L'écobuage se pratique en équipe, entre voisins ou entre usagers de l'estive. Certains précisent qu'il est de plus en plus difficile de trouver du monde en général et plus spécifiquement ceux qui connaissent le feu et la montagne.

En général le feu revient au même endroit tous les deux ou trois ans, en fonction des fenêtres météo qui ne permettent pas de mettre le feu chaque année.

Le gyrobroyage qui est une alternative mécanique aux feux pastoraux est pratiquée sur plusieurs endroits. Il n'est pas réalisable partout en raison du relief et des coûts financiers que cela suppose pour le Syndicat de vallée, mais les éleveurs sont satisfaits du résultat là où s'est mis en place.



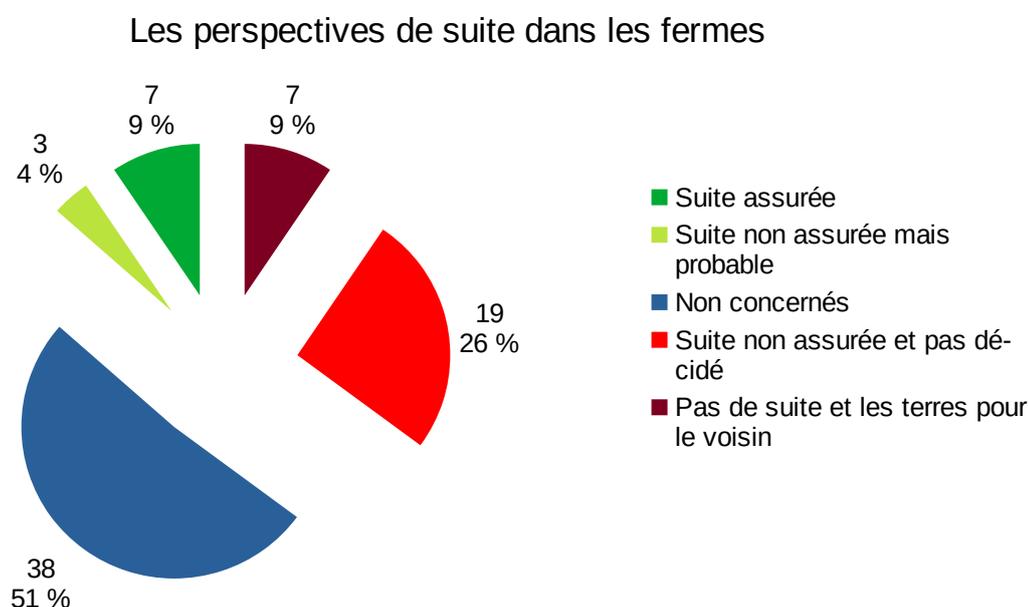
## 8. La dynamique d'installation et la transmission

### Une dynamique d'installation soutenue

Entre 2010 et 2020 25 personnes se sont installés, hors transferts d'exploitation entre époux. Ceci représente un taux d'installation relativement important au regard du nombre de fermes.

### Un nombre important de fermes sans suite assurée

Sur l'échantillon de 74 fermes enquêtées la moitié des chefs d'exploitation ont 50 ans ou plus. Dans les 38 fermes qui seront concernés par la transmission de la ferme à plus ou moins court terme nous avons demandé ou ils en sont des réflexions sur l'installation.



Pour 10 fermes la suite est assurée ou probable. Le repreneur est déjà incorporé dans la ferme ou un des enfants est en cours de formation avec l'idée de prendre la suite.

7 fermes déclarent qu'ils vont laisser les terres à un voisin. Dans ce cas le choix semble être arrêté. Le futur preneur des terres est connu pour le cédant. Trois retraités sont dans cette catégorie, les terres sont déjà utilisées par les voisins en dehors des 3 ha de subsistance exploités en propre.

19 fermes n'ont à ce jour pas de suite assurée et ne sont pas fixés sur l'avenir de la ferme. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de reprise dans ces fermes mais qu'à ce jour rien n'est arrêté dans ce sens. En fonction des échanges sur la question nous distinguons quatre tendances :

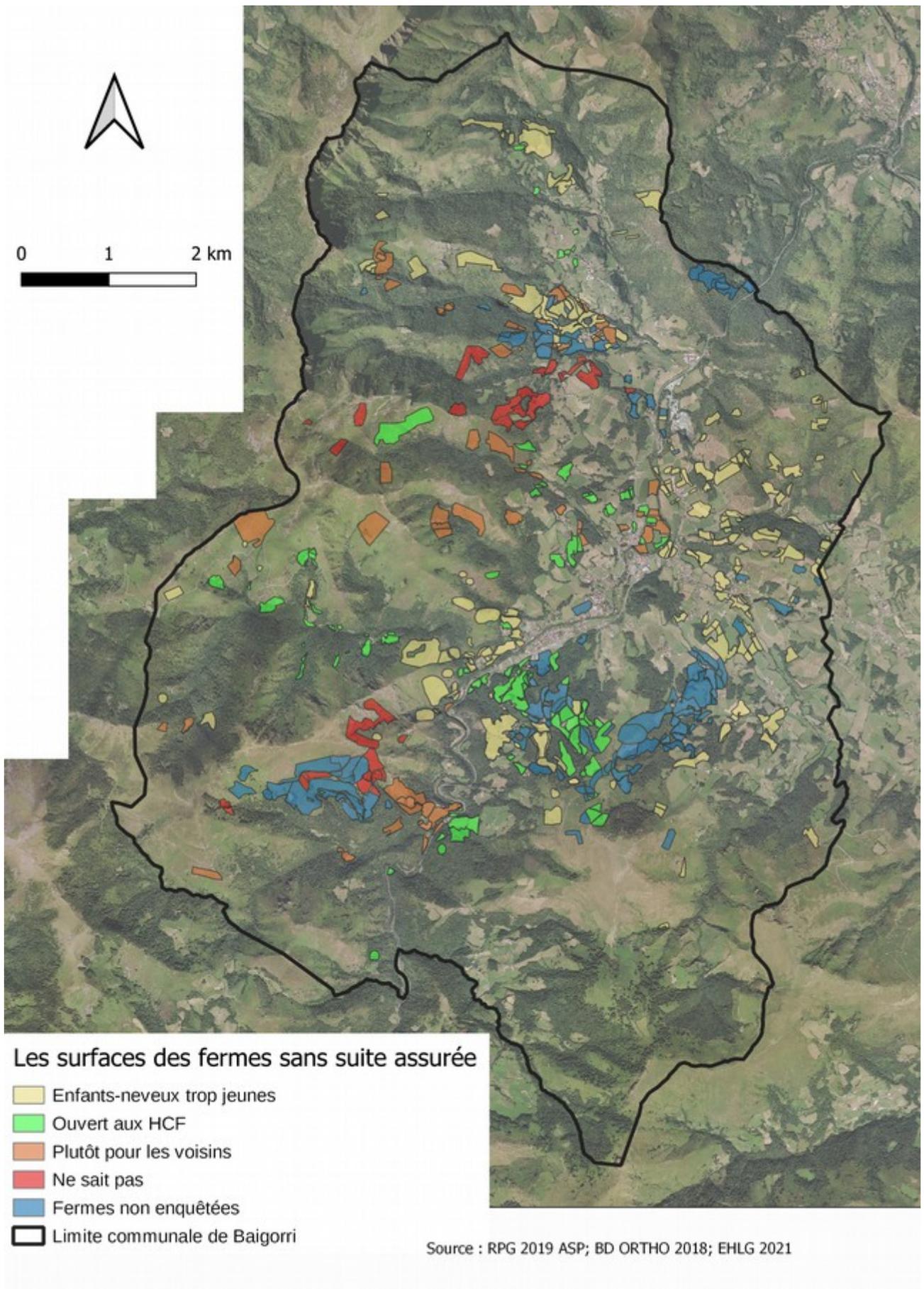
- Les enfants ou les neveux sont trop jeunes, il trop tôt pour faire des choix (7)
- Il n'y aura pas de suite familiale et ils évoquent les voisins pour exploiter les terres (4)
- Il n'y aura pas de suite familiale et ils seraient ouverts à une personne de l'extérieur (6)
- Ne sait pas, ne veut pas répondre (2)

Nous avons pu leur demander s'ils sont prêt à rediscuter de la question de la transmission à un autre moment. Les 5 personnes qui ont répondu favorablement sont plutôt ouvert à réfléchir à la reprise par un HCF, le dernier n'a pas clairement dit oui. Toutes les autres personnes ont répondu négativement à la sollicitation.

L'intégration des HCF dans le contexte des fermes avec peu de surfaces mécanisables et isolés interroge certains paysans. Ils ne pensent pas leur ferme soit adaptée à quelqu'un qui ne serait pas né dans ce contexte plus difficile à travailler. L'issue la plus réaliste et parfois seule viable à leurs yeux reste la fusion de deux fermes en une seule structure.

La mise en avant des transmissions réussies entre un paysan sans suite familiale et un HCF est une piste évoquée par plusieurs paysans.

A souligner deux personnes envisagent de transmettre l'outil de travail avec la maison d'habitation. Ce sont des petites fermes au regard des surfaces utilisées, elles ont chacune moins de 10 ha de prairies.



## **9. Les espaces sous pression**

### **9.1. Les fermes et terres sans suite**

La carte précédente représente les terres utilisées par les paysans de plus de 50 ans qui n'ont pas de suite assurée. Nous précisons que cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de suite dans ces fermes mais qu'elle n'est pas assurée à ce jour.

Les conséquences par rapport au nombre de fermes, d'emploi paysan, d'occupation et d'entretien d'espace seront importants si toutefois le renouvellement des générations n'est pas au rendez-vous. En matière d'entretien d'espace les espaces de montagne, landes et autres parcours privés ou collectifs seront particulièrement impactés par le recul de l'activité agricole.

Les 19 fermes sans suite assurée utilisent 550 ha hors surfaces collectives. Cela concerne 18 troupeaux transhumants à Baigorri, dont 15 d'ovins, 1 de bovin et 2 de chevaux.

### **9.2. La montagne**

L'afflux de personnes pour des pratiques de loisir, randonnée, trails qui est en évolution croissante selon les témoignages des paysans engendre des conflits d'usage dans la montagne. Les deux préoccupations principales des éleveurs sont la présence de chiens sans laisse et l'écobuage.

Les chiens sans laisse durant les périodes de pâturage des troupeaux sont source de problème pour les éleveurs. Les troupeaux peuvent être déplacés, dispersés et les animaux ressentir un stress jusqu'à entraîner des avortements ou une perte de productivité.

La pratique des feux pastoraux est une source de préoccupation pour ceux qui la pratiquent. Au delà du fait qu'il y a dans les fermes de moins en moins de monde et donc de personnes maîtrisant le savoir faire que cela requiert, les paysans ressentent une remise en question du fondement de cette pratique par la société. Certains paysans proposent que la gestion des feux pastoraux soit réalisée de manière collective entre tous les usagers de la montagne, chasseurs et randonneurs compris, autant dans la phase de réflexion et de décision préalable comme dans sa mise en œuvre. L'idée est d'en faire une responsabilité collective et de faire contribuer tous les bénéficiaires usagers.

### **9.3. Les terres sous pression de l'urbanisme**

#### **Les terres classées au PLU**

Au regard du Plan Local d'Urbanisme en vigueur il y a 6,5 ha de terres agricoles constructibles zonées U ou AU. Elle sont localisées dans la carte suivante.

#### **Les effets moins visible de l'urbanisme diffus dans les quartiers agricoles**

Evolution de l'emprise urbaine sur Okoze a entraîné des difficultés pour circuler avec le bétail, brebis et vaches. L'accès à certaines parcelles éloignées des bâtiments d'élevage est de plus en plus difficile et comporte des dangers. Le carrefour de Bortzirietta est particulièrement signalé.

L'évolution de l'urbanisation dans les quartiers historiquement agricoles pose des problématiques au-delà de la consommation du foncier agricole. La cohabitation entre les activités agricoles et le

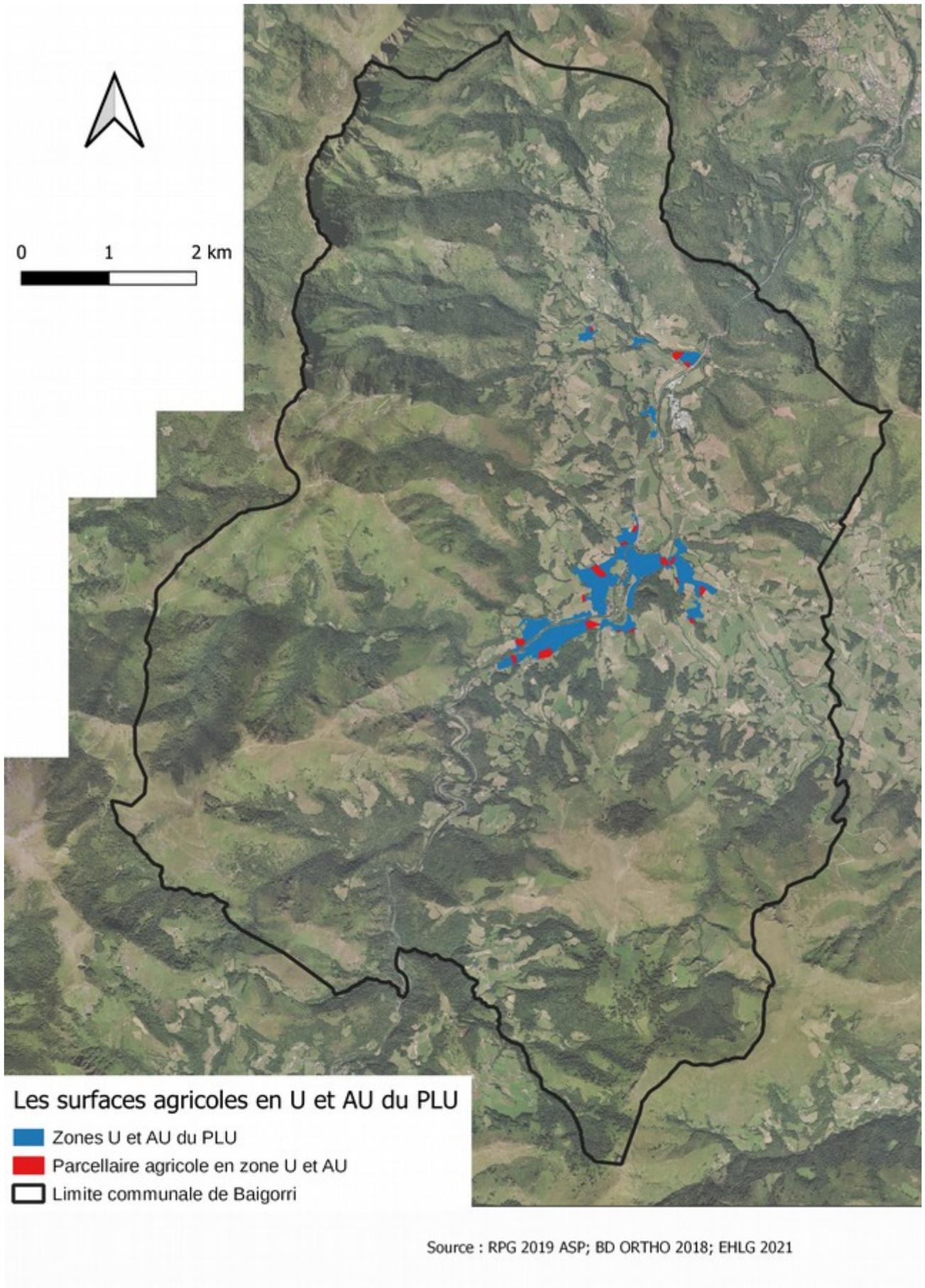
résidentiel entraîne des conflits d'usage. La circulation avec les troupeaux, l'accès à certaines parcelles, l'usage des phytosanitaires ou fertilisants, l'épandage de fumier et de lisier, la présence des chiens en liberté sont les sources de conflits principaux. Les quartiers éloignés des centres urbanisés sentent des changements depuis l'arrivée de tiers qui ont construit des logements ou qui rachètent des maisons dans les quartiers.

### **La déviation**

La question de la déviation a été abordée dans les entretiens réalisés comme source d'inquiétude par quelques paysans du quartier Otikone. L'usage des terres pour le pâturage et la circulation des troupeaux pour accéder aux terres en contrebas du quartier est la préoccupation principale avec l'augmentation de la circulation et du bruit que cela pourrait potentiellement engendrer.

Une opposition franche a été exprimée chez un paysan qui défend le réaménagement de la voie ferrée pour la mise en place d'une voie verte seulement accessible aux piétons et aux vélos.

Un paysan habitant le quartier Eiheralde a évoqué le sujet de la déviation comme une amélioration pour son quartier au regard des nuisances provoquées par le flux automobile actuel. Son activité agricole est relativement peu impactée même s'il a un hangar à matériel à cet endroit.



# 10. Le partage des terres et la diversification des productions

## La régulation et l'accès au foncier agricole

La pression foncière se matérialise par une forte concurrence entre les paysans lorsqu'une terre se libère à Baigorri. Bien souvent les paysans sans suite qui partent à la retraite décident de mettre les terres à disposition des voisins, via un bail ou de manière plus précaire sans aucun contrat. Les cas de la ferme de Makozainea et Bixkarrenea en sont un exemple. Lors des ventes, qui à priori sont plus rares, la pression pour récupérer les terres n'est pas moins importante. Dans ce cas la montée des prix du marché des terres agricoles peut être une conséquence dommageable pour l'ensemble du secteur agricole. Une vente aux enchères de terres agricoles à proximité d'Okoze est un cas qui illustre cette situation.

L'agrandissement de la superficie des fermes est une tendance qui se prolongera certainement à l'avenir. Le système de répartition des aides publiques de la PAC qui attribue la majorité des subventions en fonction du nombre d'hectares et de têtes de bétail ne va pas inverser la tendance. Dans un contexte économique où les subventions ont une importance croissante dans le revenu des éleveurs, notamment en filière longue, il est plus que probable que le foncier se concentre davantage entre de moins en moins de fermes dans les prochaines années.

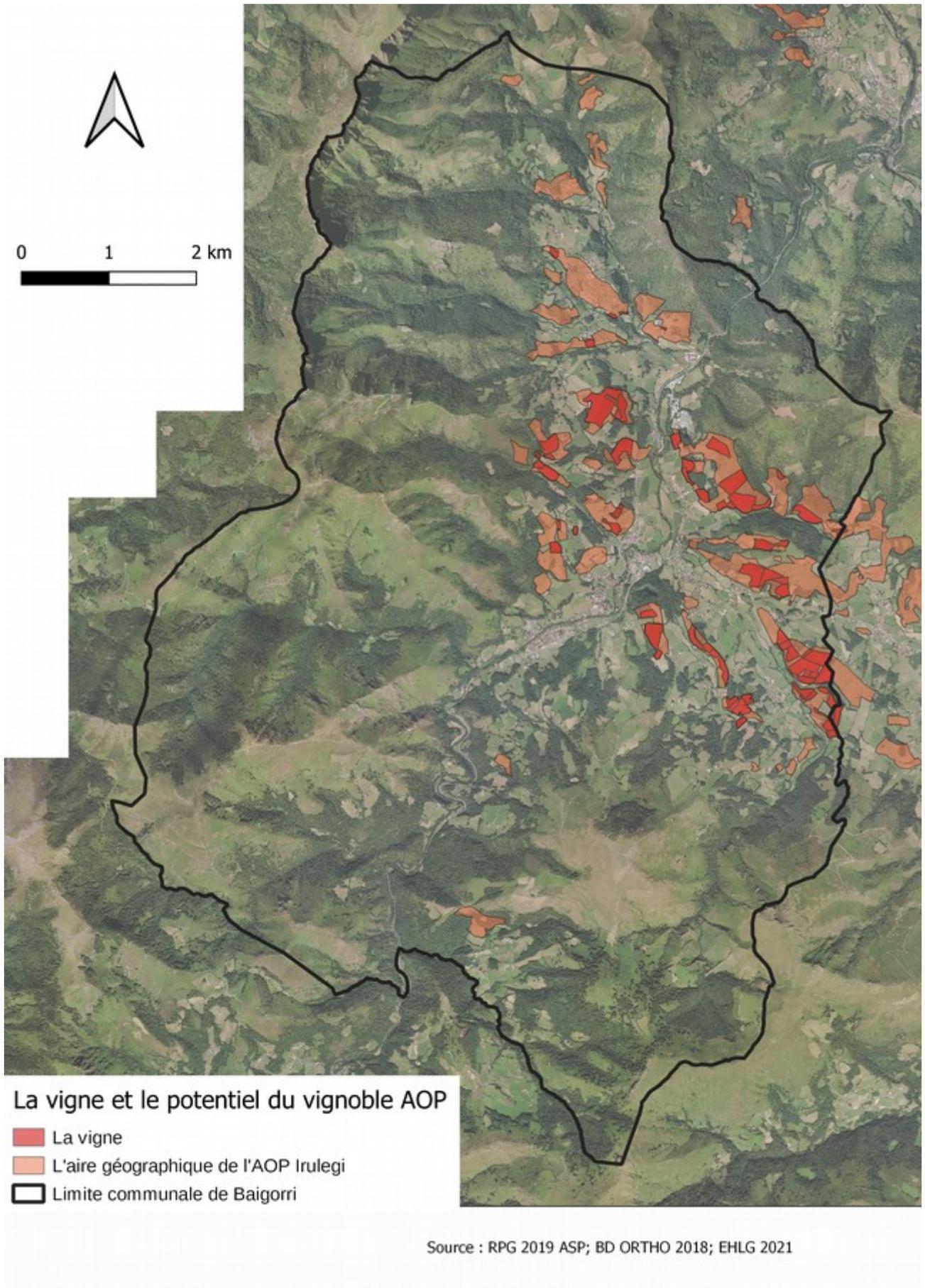
Certains paysans conscients des travers de la course à l'agrandissement s'interrogent sur l'efficacité des outils de régulation foncière concernant l'accès au foncier. La problématique est celle de la priorisation des projets et porteurs de projets lorsqu'une emprise foncière se libère.

## Des fermes qui vont se libérer

Lors des prochaines années des paysans sans suite au sein de la famille vont prendre leur retraite et des corps de fermes ainsi que des terres vont se libérer. Ceci présente des opportunités pour l'installation de porteurs de projets et pourquoi pas dans des productions peu ou pas présentes dans la commune.

Certains paysans sont ouverts à envisager une transmission de l'outil de travail hors cadre familial. La sensibilisation et l'accompagnement de ces paysans dans leurs réflexions seront nécessaires pour que des transmissions deviennent effectives. Il est probable que les attentes, volontés, timing et conditions seront différentes pour chaque paysan cédant.

Lors de l'enquête nous avons demandé aux paysans s'ils travaillent des terres qu'ils pourraient utiliser pour diversifier ou éventuellement laisser à un jeune porteur de projet en maraîchage ou en arboriculture. La grande majorité des paysans ont quelques hectares de meilleure qualité, des terres plus profondes et mécanisables, qui pour la plupart étaient il y a quelques années pour le maïs, ou parfois la culture de tabac. Ces parcelles sont aujourd'hui en prairie, déclarées comme temporaires à la PAC pour certaines. Aucun éleveur n'a proposé de parcelle pour mettre à disposition de jeunes. Un vigneron est ouvert à des propositions sur une emprise d'un hectare de parcelle plantée en vigne jusqu'à peu.



## 11. Synthèse du diagnostic

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un tissu agricole important : un nombre de fermes et de paysans conséquent sur l'ensemble de la commune</li> <li>• Une dynamique d'installation relativement soutenue, des jeunes en recherche de terres avec des projets divers</li> <li>• Un territoire d'élevage, des savoirs faire transmis entre les générations</li> <li>• Des ressources naturelles : terres du bas et les espaces de montagne</li> <li>• La sécurité du foncier par la propriété</li> <li>• Un secteur de la vigne en développement, un renouvellement des générations au rendez-vous et des évolutions de pratiques. La cave comme outil collectif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une économie agricole fragilisée : une main d'œuvre paysanne peu rémunérée, des filières en difficulté</li> <li>• % 35 de plus de 50 ans</li> <li>• Des retraités et « prête noms » encore en activité</li> <li>• Une rétention foncière</li> <li>• Les espaces de montagne moins utilisés par les systèmes d'élevage, notamment ovins lait</li> <li>• Pas de CUMA pour l'élevage</li> <li>• L'évolution des systèmes vers la spécialisation et la concentration des facteurs de production</li> <li>• Une faible diversité des productions à l'échelle du territoire ; des productions inexistantes (légumes, fruits, céréales)</li> </ul>
<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution du nombre de fermes et de l'emploi paysan</li> <li>• Des fermes sans suite assurée à ce jour</li> <li>• Le recul de l'activité agricole dans certains quartiers</li> <li>• La concentration et l'agrandissement des fermes qui se poursuivrait au détriment de nouveaux projets</li> <li>• La perte de terres agricoles : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ la pression de l'urbanisme et les conflits d'usage</li> <li>◦ l'apparition de la friche dans les endroits plus difficilement exploitables</li> </ul> </li> <li>• Une montagne moins utilisée et entretenue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des fermes et terres qui vont se libérer pour des nouveaux projets</li> <li>• La création d'une CUMA</li> <li>• La gestion collective des feux pastoraux</li> <li>• Le potentiel de développement des produits de qualité, la transformation et la vente directe, la recherche de valeur ajoutée et la création d'emploi</li> <li>• Le potentiel de développement de productions peu ou pas présentes (légumes, fruits...), notamment en lien avec les besoins alimentaires de la population locale</li> <li>• Un projet communal pour l'agriculture porté par la municipalité</li> </ul>

## Annexe : la liste des fermes

La liste des 74 fermes enquêtées

N°	Nom de la personne	Nom de la ferme
1	GOROSTIAGUE DORRE Agnès	INDA
2	HILLAU Marianne	ETXEGARIAIA
3	HARISTOY Betti	IRIBARRENEA
4	CROUSPEYRE Jean Marie	JOKONIA
5	CLAUZEL Sébastien	EARL GUTIZIA
6	INDART Bixente	GOIHENETXEA
7	AYCAGUER Jean Noël	MUTTIKOINEA
8	BIDART Pascal	AUZKIA
9	CHERBERO Ramuntxo	XERBEROENEA
10	YOUAKIM Arnaud	LICERASSE
11	LUCU Maité	ARRETXENEA
12	OCAFRAIN Bixente	ZUBIALDE
13	ARANGOITZ Pascal	OKILANBERROA
14	COSTERA Gexan	BIKARIENEA
15	ELISSETCHE Jean Bernard	BIDABEHHEREA
16	ORTIZ Benat	ORTIZ Benat
17	ERROTABEHHERE Antton	BORDAZAHARREA/BERROA
18	JAURETCHE Roger	BERCETCHEA
19	ORTIZ Jean	ERREKARTEA
20	ERRECART Michel	OLHA
21	TAMBOURIN Michel	ENAUTENEA
22	MARTICORENA Erramun	OTSOBIA
23	ANSOLABEHHERE BIDART Cécile	BERRAUYA
24	BERGOUIGNAN Ximun	MIGNABERRY
25	SAGARDIA Robert	UHIDEA
26	OSPITAL Jeannot et Bertrand	OSPITALEA
27	ETCHEVERRY Joseph	ETXEBERRIA
28	GAICOTCHEA Robert	USTELEGIA
29	MARISCO Marcel	BERNATENEA
30	SAN MIGUEL Mikel (avec Bernadette A)	KARAKOTXEA
31	BARNETCHE Albert	IDIARTEA
32	OREGUY Joseph	LARREBUZTAN
33	LARRE Enaut	BALARREA
34	GONI Jean Louis	MENDIGAINEA
35	ERRECA Eugène	BARNETCHEA
36	URRUTIA Nicole	BEHEREKOTXEA
37	ELGORRIAGUE Daniel	XAPATANDEIA
38	TAMBOURIN Alain et Christine	UHALDEA
39	MONACO Pierre	SALABERRIA
40	KURUTCHARRY André	LANDA
41	ETCHEPARE Alain	ELUZAREA
42	ASCARAIN Catherine	ALAIZEA
43	ORONOS Benat	AUZTEIA
44	MOCHO Daniel	LUISENIA
45	INDART Joel	BORTAIRIA
46	ERNAGA Jean Michel	IHITZA
47	MOCHO Frantxo	LEGARREA
48	DUTEY Pierrette	APARAINEA
49	OLCOMENDI Betti	ETXEBERRIA
50	BERGOIGNAN Ximun	BERGOIGNAN Ximun

N°	Nom de la personne	Nom de la ferme
51	ETCHEVERRIA Mattin	SORAMEHAKA
52	DUPUY Daniel	AGERREA
53	ASCARAIN Laurent	ATXUAINEA
54	BALDA Frédéric	NAPALEA
55	IZOCO Bernard	KARRIKA
56	HIRIGARAY Jean Michel	BELTZEGIA
57	LANDACHOCO Benat	URRIKAITEA
58	IZOCO Eric	MOCHONGARAIA
59	ARREGUY Txomin	AINTZINEKOTXEA
60	LATASA Frédéric	SUHILARREA
61	MENDI Jean Charles	JAUREGIA
62	INCAURGARAT Michel	POKOINEA
63	ARAMBEL MERCAPIDE Sandrine	ETXARTEA
64	FALXA Robert	BORDA
65	ESPIL Jean René	AGUXTINBORDA
66	FALXA Marcel	DOMIELENEA
67	COSCARAT Peio	XITEIA
68	BIDART Amaya	ETXAUZEA
69	LAMBERT Frédéric	JATSALDEA
70	MIURA Elixabet	GASTIGARRIA
71	CARRERE Patrick	URBELTZENEA
72	OCAFRAIN Solange	JOANES HAUNDI
73	OCAFRAIN Cécile	KATTALINAINEA
74	DUVILLIER Franck	DOMINGO HANDIA

La liste des 5 fermes qui n'ont pas été enquêtées :

N°	Nom de la personne	Nom de la ferme
75	LAPEYRADE Jean claude	GANGA
76	ARROSA Jean Marie	MUNIXTA
77	ERROTABEHHERE Agnès (PULL)	AITATTOA
78	HARGAIN Daniel	JAUREGIA
80	ERRAMOUPÉ Jean François	ANTSOINEA